

# CIAS AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

**33 Place des promenades 79600 AIRVAULT - Tél : 05.49.63.60.75**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 20/06/2019

L'an deux mille dix-neuf le vingt du mois de juin à 19 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué par Mme Frédérique DAMBRINE Vice-présidente déléguée par Mr FOUILLET Olivier Président, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de son siège 33 place des Promenades à Airvault.

11 présents : BARIGAULT Jeanne, BRAUD Françoise, CHARRIER Maryse, COIFFARD Jean-François, DAMBRINE Frédérique, FOUILLET Olivier, GLORIAU Lucette, MARSAULT Hélène, NIVEAU Nicole, ROBERT Daniel, ROY Jacques.

27 JUIN 2019

### **2 pouvoirs**

Marie-Hélène BRUNET a donné pouvoir à Jeanne BARIGAULT

Jean-Pierre CESBRON a donné pouvoir à Lucette GLORIAU

**Excusé (e) s** : Lucienne AUBRY, Sylvie JOZEAU, Jacques LAVIGNE, Joël MEUNIER, Micheline REAU

**Absent (e) s** : Maryse BARIGAULT, Pierrette MILLIASSEAU, Jean VOYER

**Jeanne BARIGAULT a été élu secrétaire de séance.**

.....

## MODIFICATION DU TARIF MUTUELLES 2019

Mme la Vice-présidente propose de modifier le tarif Mutuelles et CPAM à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019. En effet, certains usagers n'ayant pas de participation, le CIAS ne peut pas appliquer les frais de gestion horaire. Il est donc proposé d'augmenter le tarif des mutuelles et CPAM de 0.30€ soit 22.10€ au lieu de 21.80€.

**D 2019-012**

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration fixe ainsi qu'il suit les tarifs du CIAS à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 :

**Service Prestataire**

	<b>TARIFS à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019</b>
Supplément horaire pour dimanche et jour férié	<b>6.52 €</b>
Usagers payants	<b>21.80 €</b>
MSA	<b>21.30 €</b>
CPAM	<b>22.10 €</b>
Mutuelles	<b>22.10 €</b>
Dispositif « Sortir plus » Véhicule classique	<b>23.85 €</b>
DOM PLUS « Aide à domicile »	<b>22.70 €</b>
DOM PLUS « Aide à la personne »	<b>23.10 €</b>
Accueil de jour	<b>24.00 €</b>
Frais de gestion horaire : - Pour les usagers payants - Pour les usagers ayant une participation financière	<b>0.30€</b>
Forfait d'intervention mensuel : - Pour les usagers payants - Pour les usagers ayant une participation financière	<b>3.00 €</b>
Frais de dossier pour les nouveaux clients : - Pour les usagers payants - Pour les usagers ayant une participation financière	<b>10.00 €</b>

**Service Mandataire**

	<b>TARIFS à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019</b>
Tarif horaire pour frais de gestion des emplois familiaux	<b>2.24 €</b>

\*\*\*\*\*

	<b>TARIFS à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019</b>
Frais kilométriques facturés aux bénéficiaires : pour 1 km	<b>0.66 €</b>

**Pour extrait conforme,**  
Airvault le 21 juin 2019

**La Vice-présidente,**  
Frédérique DANBRIN

